



Le Père Henri Cotto

Nous fêtons aujourd'hui le 50^{ème} anniversaire du Lycée Français de Tamatave.

Comment nous retrouver autour de cette stèle sans rappeler pour qui elle a été érigée ?

Un proverbe malagasy dit :

« Tant que l'on se souvient toujours de lui, un défunt n'est jamais mort ».

Cette stèle dans l'enceinte du Lycée Français de Tamatave, c'est pour se rappeler de celui qui a vécu ici, le Père Henri Cotto.

Aux jeunes journalistes en herbe du journal du lycée français des années 70, *Le Lycéen déchaîné*, qui s'étonnaient de le voir habiter dans le lycée il répondait : « la question me semble mal posée puisque **ce n'est pas moi qui habite au lycée mais c'est le lycée qui s'est installé chez moi**. Je n'y suis pas comme un parasite. Comme vous devez le savoir, à l'origine se trouvait ici le Centre Catholique Chinois, créé en 1953. Après la malgachisation de l'enseignement en 1972, nous avons mis l'établissement à la disposition de l'APE. Je suis à la disposition de tous les élèves du lycée (grands et petits) qui désirent suivre des cours de religion ou de morale le mercredi et le samedi après-midi ».

Qui est Henri Cotto ?

Henri Cotto est un marseillais, né le 19 septembre 1908. Sa vocation religieuse le fait entrer au grand séminaire de Marseille en 1926. Attiré par les missions lointaines, il entre le 7 septembre 1930 au séminaire des Missions Étrangères de Paris (MEP).

Le 29 juin 1932, il est ordonné prêtre.

La Chine est à l'époque une terre de mission par excellence, le symbole du développement des nouvelles Églises qui assureront le développement du catholicisme.

La tâche dans ce pays peuplé où les chrétiens représentent moins de 0,5% de la population semble immense, mais tellement motivante pour notre jeune missionnaire de 24 ans, Henri Cotto qui quitte la France le 23 septembre 1932 pour Pakhoi (une région de Canton). Le premier travail sera celui d'apprendre la langue chinoise. Le Père Cotto maîtrisera fort bien le cantonnais.

Un missionnaire au service des chinois chrétiens et de ses compatriotes français

Le Père Cotto vivra vingt ans en Chine, une période à mettre en place l'Action Catholique, des groupes sportifs, à visiter les chrétiens isolés, à ouvrir école, dispensaire, classes de catéchistes.

Mais aussi, une période de dangers, car la Chine des années 1930 est en pleine tourmente : épidémie de peste, guerre rythmée par les bombardements japonais. Les chinois chrétiens affirment leur nationalisme. Les japonais associent alors ces missionnaires à des ennemis et bombardent églises et missions.

Nommé en février 1947 vicaire général, procureur et curé de Pakhoi, il sera même Consul honoraire de France et rendra service à ses compatriotes français lors des événements d'Indochine.

La victoire des communistes chinois en 1949 accentue cette défiance envers les missionnaires : évacuation de l'évêché, jugement populaire, pour en arriver à l'expulsion du Père Cotto en décembre 1952.

Il arriva à Hong-Kong la veille de Noël 1952, avant de partir se reposer en France.

Un Marseillais à Tamatave au service de la communauté chinoise

Le 17 juillet 1953 suite à la demande de Mgr le Délégué apostolique et des évêques de Madagascar, le Père Cotto s'embarque à bord du « Pierre Lotti » pour la grande île, où il arrive le 8 août 1953.

Un problème se pose : **comment prendre en charge les chrétiens chinois et plus généralement la possibilité d'évangélisation au sein de la communauté chinoise ?**

Les autorités officielles interdisent l'accès des écoles européennes aux non-européens et donc aux élèves chinois.

Soutenu par Mgr Lebreton évêque de Tamatave, le Père Cotto réussit à trouver un local dans l'enceinte de la paroisse Saint-Joseph, rue du Commerce, et fonde le 17 août 1953 :
le **Centre Catholique Chinois (C.C.C)**.

La communauté chinoise et sino-malagasy à Madagascar

Comment expliquer cette présence chinoise sur la grande île ?

Il faut distinguer une première vague d'immigration.

En 1896, Madagascar devient une colonie française.

L'autorité coloniale fait appel à la main-d'oeuvre chinoise, bon marché, disciplinée et travailleuse, pour la construction de la ligne de chemin de fer Tamatave-Tananarive. Pour faciliter le commandement, il fallait que les ouvriers parlent la même langue, le Cantonnais. Les conditions de travail sont pénibles et beaucoup en sont morts.

Après la construction, de nombreux chinois décident de rester sur l'île et deviennent pour la plupart commerçants. Le choix pour certains sera une épouse chinoise, pour d'autres ce sera une épouse malgache. C'est l'histoire des sino-malagasy qui commence et continue aujourd'hui.

Des chinois catholiques à Madagascar ?

Une seconde vague d'immigration chinoise – en partie pour des raisons religieuses- sur Madagascar est la conséquence de l'histoire chaotique de la Chine communiste de Mao. Madagascar devint une terre d'accueil pour cette petite communauté catholique chinoise en exil. Cette communauté doit se reconstruire dans une société malgache alors marquée par certains préjugés sociaux et raciaux.

Par arrêté paru au Journal Officiel de Madagascar, le 7 mai 1955, le Centre Catholique Chinois fut reconnu officiellement comme Association ayant un double but : culturel et religieux auprès des chinois et des métis chinois de Madagascar.

Répondant à la nouvelle réalité de leur situation, le centre attira peu à peu la plus grande partie de la jeunesse chinoise et métisse, qui fut instruite par là même dans la religion catholique.

Découvrir les grandes valeurs de la Francophonie

Il faut instruire cette communauté chinoise et sino-malagasy.

Le Centre Catholique Chinois s'adapte, et si la langue chinoise est tout naturellement incontournable, le programme officiel en vigueur à Madagascar est proposé.

La réputation de l'école du Centre ne cesse de grandir, le Père Cotto gagne la confiance de la communauté et **peut transmettre les grandes valeurs de la Francophonie.**

Il défendra la langue de Molière, la culture française.

Le nombre d'élèves augmente rapidement, nombreux seront internes, leurs parents étant implantés en milieu rural, et le 5 septembre 1954 les locaux sont transportés au 5 rue Ile de France à Ampasimazava.

Le Centre Catholique Chinois

L'école CCC est pour son époque une institution en avance sur son temps. Le Père Cotto en sera donc le président-fondateur.

Tout le monde pourra y trouver écoute et réconfort, et même une aide pécuniaire.

Beaucoup bénéficieront de cette générosité jusqu'à la gratuité des frais de scolarité.

Mr Guerra (un des premiers élèves du Père Cotto) dira : « Le Centre Catholique Chinois ouvert à Tamatave par le Père a joué un rôle très important pour élever le niveau d'éducation des chinois et leur permettre d'améliorer leur statut ».

Acquisition de ce terrain à Tanamakoa par le Père Cotto

Il faut plus de place.

En 1962, le Père Cotto achète ce terrain où se situe le lycée français actuel, au bord du canal des Pangalanes avec l'aide financière des parents des enfants chinois.

Un nouveau collège pour ses 600 élèves avec un internat (200 élèves sont internes) est construit.

Les enfants des familles en difficulté pécuniaire sont également accueillis.

Les élèves participent activement au reboisement et plusieurs centaines d'arbres furent plantés.

Le père Cotto est aumônier, gestionnaire, pédagogue, professeur de latin... D'autres prêtres seront envoyés par les Missions Etrangères de Paris pour l'aider (les pères Barreau, Blusson, Bardet, Elhorga et Pinsel).

En 1966, le centre ouvre ses portes à des élèves malgaches, créoles et français.

La création du Lycée Français de Tamatave

Les événements de mai 1972 bouleversent la situation, avec la malgachisation des établissements publics.

Comment continuer à recevoir un enseignement en français?

Il faut trouver des locaux pour scolariser les enfants des ressortissants français.

Les tractations commencent entre les autorités françaises, les institutions locales et grâce au discernement du Père Cotto, avec le concours de quelques enseignants français du lycée Rabemanajara, le nouveau lycée naquit le 15 novembre 1972.

En 1973, l'école du Centre Catholique Chinois devenait officiellement le Lycée Français de Tamatave, en mettant à disposition de l'APE (Association des Parents d'Élèves) ses locaux suite à un protocole d'accord prenant fin en 2003.

Monsieur Vieux-Loup (professeur de lettres au lycée Rabemanajara) en sera le premier proviseur.

Ainsi, le Père Cotto aura sans aucun doute rendu service aux communautés chinoises et françaises.

Vers 1975, le lycée compte près de 900 élèves.

La mise à disposition des locaux de l'école du Centre Catholique Chinois pour préserver l'enseignement de la langue française

Mr Charles BE HARIVÉLO, ancien élève CCC, *ancien agent administratif du Lycée Français de Tamatave et secrétaire du Père Cotto* témoigne : «Fin 1972, suite à la révision des accords de coopération Franco-Malgaches, le français n'était plus la langue d'enseignement dans les établissements scolaires. Toutes les écoles, collèges et Lycées devaient adopter la langue malgache comme langue d'enseignement reléguant toutes les autres en langues secondaires ou d'option. Dans cette situation, les enfants des non Malgaches ont été privés d'établissement pouvant les accueillir pour la poursuite de leur scolarité [...]

Le Père Cotto ayant déjà vécu ce genre d'événement dans son précédent pays de mission et pensant à ses ouailles avait entamé des pourparlers avec le Consulat de France à Tamatave. Ces pourparlers ont abouti **à la mise à disposition** des locaux de l'école du Centre Catholique Chinois aux Autorités Françaises par la signature d'un protocole d'accord. Ces pourparlers étaient assortis d'une clause, l'accueil et la scolarisation des enfants d'origine chinoise au Lycée.

Les élèves malgaches dont les parents ont choisi pour leurs enfants la continuité de la scolarisation de leurs progénitures dans la langue de Molière y ont été admis dans la mesure des places disponibles sans surcharger les effectifs des classes. Le lycée s'engageait aussi à verser un subside au Père Cotto, l'équivalent d'une rémunération d'un professeur certifié en contrat local et à veiller à l'entretien des locaux.

Ces contreparties ont permis au Lycée Français de Tamatave de fonctionner à moindre frais pendant trente ans et d'être classé le moins cher en frais de scolarité des établissements d'enseignement français de tout l'Océan Indien. Il n'y avait pas eu de location à payer. Ce protocole d'accord prit fin en 2003.»

Maintien de la résidence du Père Cotto au Lycée Français de Tamatave

Le Père Cotto continue d'habiter au Lycée en occupant un studio affecté par l'administration du lycée. Il est chez lui. En effet, le Père Cotto le rappellera, mais c'est bien le Centre Catholique Chinois qui mettra à disposition de l'APE, l'établissement.

Il assure l'aumônerie, tout en restant vicaire à la cathédrale Saint Joseph de Tamatave.

Il continue à visiter les communautés chinoises et se souciera des métis chinois.

« Le Père Cotto se rendra au Canada pour rencontrer le premier ministre de Québec et négocier avec lui d'un accueil des « réfugiés politiques » chinois de Madagascar en 1975 » (souvenir de Mr Jean-Baptiste Guerra).

L'État français engagera ensuite de nombreux pourparlers auprès des autorités malgaches pour acquérir ce terrain « Spes Nostra ».

L'acte de vente a été signé le 21 novembre 2002. La commission interministérielle des opérations immobilières de l'Etat à l'étranger a émis le 22 janvier 2003 un avis favorable à un bail de longue durée de quinze ans au profit de l'association des parents d'élèves à Tamatave. Ce bail commencé en 2002 finira en 2017. Un nouveau bail sera alors consenti jusqu'au 20 novembre 2022.

Amour, Tolérance et Générosité

De tous ceux qui ont pu connaître le Père Cotto, **l'histoire de ce Lycée Français de Tamatave, ne peut être dissociée de l'action de cet homme charismatique qu'il était.**

Ses élèves le surnommaient « Ratra » autrement dit le « ray aman-dreny » (litt. « Notre père et notre mère »).

Solitaire dans son studio, mais tellement à l'écoute dans sa mission, constant dans ses déplacements à pieds (impensable pour le Père de prendre un pousse-pousse tiré par un homme à pied), sa présence imposait le silence.

Respectueux et courtois, vous ne pouviez que venir le saluer et bénéficier de ses recommandations tellement pertinentes.

Décoré de la médaille militaire française quand il était en Chine, officier des Palmes Académiques par la France, attribution de la médaille du Mérite National par Madagascar, décoré de la Légion d'Honneur par l'ambassadeur de France, et une reconnaissance pour l'amitié entre les peuples par Taiwan, le père Cotto ne peut que forcer l'admiration.

Au premier semestre 1986, il continuera à visiter les familles chinoises en France et se retirera à Lauris, la maison de retraite des MEP en août 1986. Il y décèdera le 17 octobre 1988.

Son départ touchera de près tous ses anciens élèves et notre lycée.

Se souvenir de lui est tout simplement un devoir.

Cette stèle du Lycée Français de Tamatave, c'est pour se rappeler de lui. En ce 50^{ème} anniversaire du Lycée Français de Tamatave, nous fêtons particulièrement sa mémoire.

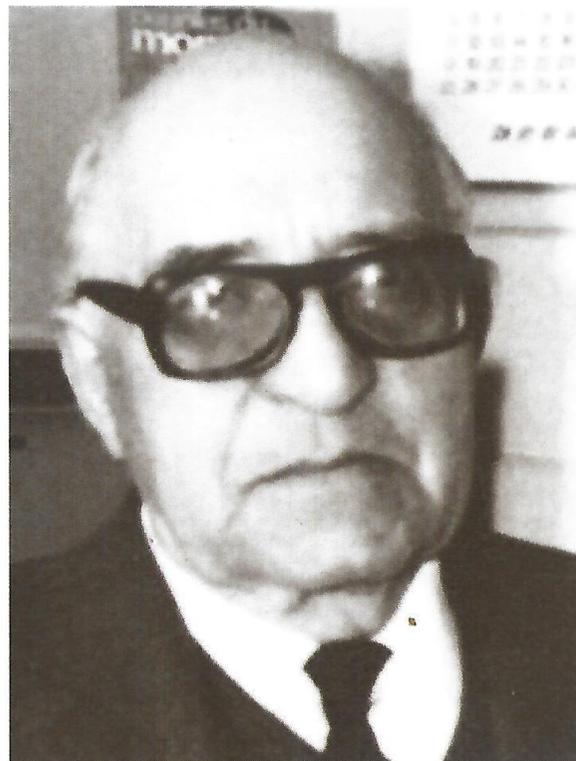
Et pourquoi pas Le «Lycée Français Cotto» ?

Aujourd'hui nous faisons un devoir de mémoire pour se rappeler ou pour découvrir qui était le Père Henri Cotto.

Vous le savez désormais...

Fervent défenseur de la Francophonie, de la culture française et de l'amitié entre les peuples, le Lycée Français de Tamatave ne pourrait-il pas porter son nom ?

N'est-ce pas le meilleur hommage que nous pourrions lui faire ?



Le Père Henri Cotto (1908-1988)



Le Père Henri Cotto dans l'exercice de son sacerdoce.



Le Père Henri Cotto décoré de la Légion d'Honneur par l'ambassadeur de l'époque.



(cliché collection privée)

Fête des 25 ans de sacerdoce du Père Henri Cotto.



Fête du jubilé des 50 ans de sacerdoce du Père Henri Cotto
(de 1932 à 1982)

Lycée Français de Tamatave - Année scolaire 1976/1977



1. M. André MALLET, proviseur
 2. Henri Chan Moy, économiste
 3. M. TISSERAND, directeur
 4. Mme RAVONITSIALONINA, prof. d'allemand
 5. Lan Pin, documentaliste
 6. François Chan Ping, secrétaire, école primaire
 7. Billy Leong, surveillant général
 8. Charles Be Harivelo, secrétaire lycée

Année scolaire 1976/1977

(cliché collection privée)

1. M. André MALLET, proviseur
 2. M. Henri Chan Moy, économiste
 3. M. TISSERAND, directeur
 4. Mme RAVONITSIALONINA, prof. d'allemand

5. M. Lan Pin, documentaliste
 6. M. François Chan Ping, secrétaire, école primaire
 7. M. Billy Leong, surveillant général
 8. M. Charles Be Harivelo, secrétaire Lycée

Lycée Français de Tamatave - Année scolaire 1978/1979



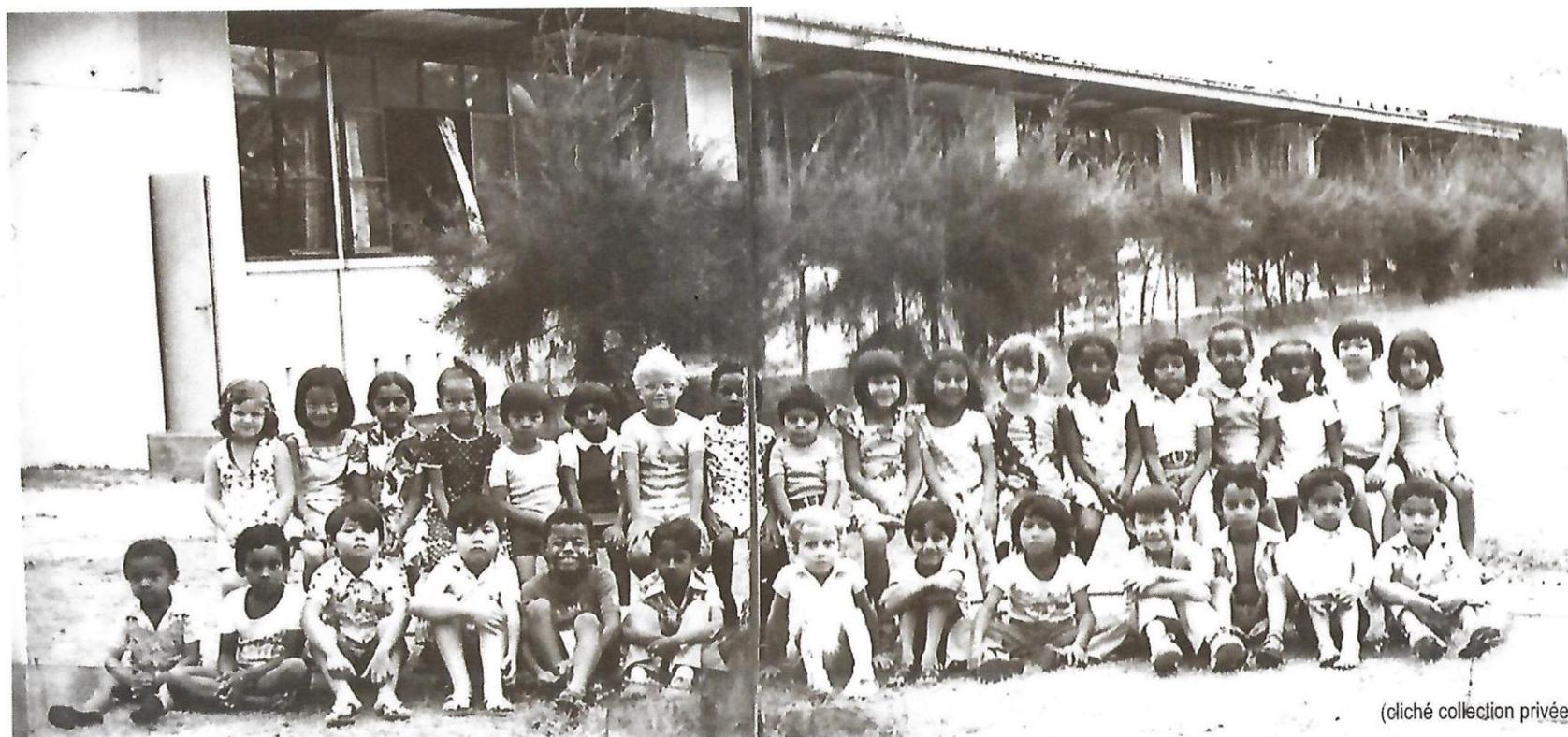
1. M. VIOLLE, proviseur
 2. M. Charles, économiste
 3. M. Lan Pin, documentaliste
 4. M. Paulin, secrétaire Lycée

5. M. Richard, secrétaire école primaire
 6. M. TESSIER, directeur école primaire
 7. M. Billy, surveillant général



Marseille, les 80 ans du Père Henri Cotto

Lycée Français de Tamatave -
Classe de CP de Mme Chevallier - Année scolaire 1976/1977



(cliché collection privée)

Bibliographie

- ❑ TSINGY, numéro 8, éd. *Pro Media consulting* : « Un marseillais à Tamatave : Le Père Cotto, un prêtre venu de l'Empire du Milieu » - Roger LAN THION (documentaliste Lycée Français de Tamatave) – Frédéric GARAN Maître de Conférences Université de la Réunion (IUFM)

(Mr LAN PIN LAN THION Roger est sur les photos exposées parmi les agents administratifs)

- ❑ <https://fr.aleteia.org/2016/04/01/les-chinois-de-madagascar-poumon-de-la-communaute-catholique-de-lile>
- ❑ <https://irfa.paris/le-centre-catholique-chinois-de-madagascar>
- ❑ <http://www.lftamatave.mg> - voir l'historique –
- ❑ <https://www.senat.fr/questions/base/2002/qSEQ021003405.html> (concernant la fin du protocole d'accord)
- ❑ Photos mises à la disposition de cette exposition par Mr *Charles BE HARIVÉLO*, ancien agent administratif du Lycée Français de Tamatave et secrétaire du Père Cotto

(Mr Charles BE HARIVÉLO est sur les photos exposées parmi les agents administratifs)

- ❑ Exposition préparée par Mr Billy Theng-Son RAHARISON ancien élève du Lycée Français de Tamatave (de 1976 à 1982) et son épouse, parents d'élèves actuellement inscrits au Lycée.

(Mr Billy Theng-Son RAHARISON est parmi les enfants sur la photo de classe de Mme Chevallier)